

Nom, Prénom Adresse Titre / fonction Tél :	Demande de dérogation pour la pêche de tortue(s) verte(s) dans le cadre d'une cérémonie coutumière traditionnelle.	Date de la demande :
Réf:		Date arrivée DDEE :
Service des Milieux et des Ressources Aquatiques – DDEE Province Nord S/c de Monsieur le Président de la Province nord BP 41 - 98860 KONE		

Motifs de la demande : (Dans le cas des mariages, deuils et intronisation, mentionner les identités des personnes concernées)

- ☐ Mariage (avec cérémonie coutumière) :
☐ Intronisation :
☐ Deuil ou levée :
☐ Fête de la nouvelle igname :

Evènements ou festivités :

Date et lieu des festivités :
 Date, lieu de capture et participants :
 Bénéficiaires des demandes :
 Nombre de tortues vertes demandées :

Technique de pêche : ☐ Rodéo ☐ Harpon ☐ Crochet

N° du bateau :

Identité du (ou des) pêcheur(s) :

Est-il prévu un transport de commune à commune : oui ☐ non ☐

Si oui, de À

(Se munir d'une copie de l'autorisation définitive en cas de contrôle routier)

Votre contact : obligatoire pour vous faire parvenir une décision.

☐ Tel : ☐ E-mail : ☐ OPT : ☐ Dépôt Mairie

<u>Signature du demandeur :</u> Date : .../.../.....	<u>Avis du chef de clan concerné</u> ☐ Favorable ☐ Défavorable Nom Prénom : Signature :
Cadre réservé à l'administration	
<u>Avis du conseil d'Aire</u> Date: .../.../....	<u>Avis de la Province Nord</u> Date : .../.../....
☐ Favorable ☐ Défavorable	☐ Favorable ☐ Défavorable

Destinataire : DDEE Province nord -SMRA Tel 47.72.39 - Mèl : ddee@province-nord.nc

Attention : Dans le cas d'un demandeur de statut non-coutumier, il vous sera demandé d'attester du lien de parenté avec le chef de clan signataire.

Chaque dérogation peut faire l'objet d'un contrôle sur le lieu de cérémonie par les agents provinciaux.

Loi informatique et liberté, devenir et stockage des données.

La Province Nord, responsable du traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel pour la gestion et le suivi des demandes de subvention des pêcheurs, des dérogations aux quotas de pêche autorisés et des demandes d'autorisation de pêche professionnelle.

Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires. En l'absence de réponse, le traitement pourrait être impossible.

Les données collectées sont indispensables à cette gestion et sont utilisées par les services concernés de la Province Nord et, le cas échéant, ses sous-traitants et prestataires.

En application de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données vous concernant qui s'exercent par courrier postal auprès du service des Milieux et Ressources Aquatiques – DDEE - Hôtel Province Nord - BP 41 98860 Kone ou par courrier électronique à informatique@province-nord.nc, et en accompagnant votre demande d'une copie d'un titre en vigueur attestant de votre identité